

IA

CEEF

Bureau de dépôt
1040 Bruxelles IV

mars 91 n°29

PERIODIQUE TRIMESTRIEL

3

Le mot de la présidente

4

Chronique médicale

Etude du liquide céphalo-rachidien dans la
S.P. : quel intérêt ?

9

Chronique sociale

F.N.R.S.H. et réadaptation fonctionnelle

14

Interventions financières directes de la Ligue
S.P. aux personnes atteintes de S.P.

19

Bancs d'essai des Aides Techniques
Voiturettes - Commande à distance

26

Nouvelles des Comités

32

Petites annonces

34

Témoignage



Dernière minute

Nouvel horaire de permanence
du siège administratif :
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 9 À 13 HEURES

Les textes pour le journal doivent nous parvenir avant les 15 février, 15 mai, 15 août et 15 novembre de chaque année.

Chaque auteur est responsable de son article. La Rédaction se réserve le droit de refuser ou de raccourcir les articles.

Les opinions contenues dans les différents articles de cette revue ne rejoignent pas forcément les points de vue officiels de la Ligue, Communauté Française.

Les biens et services faisant l'objet d'une publicité dans « La Clef », ne sont pas forcément considérés comme les meilleurs par la Ligue, Communauté Française.

Comité de rédaction

Mr Baader	Mr Eloy
Mme Baader	Mr Goethals
Mme Craenhals	Mr Mairiaux
Mme Crabbé	Mr Renard
Mme Debry	Mme vander Straeten

Mise en page

Mme Debry

Maquette et graphisme

Mr Lefebvre
Centre d'éducation du Patient A.S.B.L.
Mr Serdu



Chers amis,

Nous voulons rencontrer les besoins et les soucis des personnes atteintes de S.P..

En vous répétant cet objectif prioritaire de la Ligue, je ne vous apprends rien, me direz vous. C'est vrai. Mais cependant, j'aime vous dire qu'il se concrétise de plusieurs manières.

* De nombreuses personnes ont assisté à l'Assemblée Générale du 13 mars 1991. Cette Assemblée a été marquée par un événement important: la nomination au sein du Conseil d'Administration ou pouvoir directeur de la Ligue, de quatre membres S.P. actifs dans des comités provinciaux. Je souhaite à ces quatre nouveaux administrateurs, concernés au premier plan par l'action de la Ligue, d'être à l'écoute de leurs pairs afin d'être vraiment les interprètes de leurs besoins et de leurs soucis ainsi que les moteurs d'une action de plus en plus efficace.

* Vous le savez, Jean Mayence, Président du comité du Hainaut, a été durant 8 années Vice-Président de la Ligue, Communauté Française. Voulant se consacrer exclusivement à l'organisation de sa longue province, il a demandé à être déchargé de sa fonction.

En mon nom personnel et au nom de la Ligue, qu'il trouve ici tous nos remerciements pour l'aide compétente et judicieuse qu'il nous a apportée. Jean Lebeau, Président du Comité de Namur, a accepté cette charge. Il a été élu à l'unanimité au Conseil d'Administration du 25 janvier 1991.

Ce même jour, le Conseil a également nommé Geneviève Tychon, Directrice de la Ligue. Beaucoup d'entre vous la connaissent soit par le Centre Neurologique de Fraiture où elle a été assis-

tante sociale, soit par l'aide au logement de la Ligue dont elle a assuré la responsabilité en province de Namur, Liège et Luxembourg.

Ces deux nominations m'agrément profondément parce que je connais leur motivation pour un travail efficace et que je sais qu'ils mettront leurs compétences au service des affiliés.

* J'attire votre attention sur l'importance de l'article en page 14 et de l'encart central vert: il faut les garder précieusement et les consulter régulièrement. Il s'agit des aides financières, techniques, administratives et d'accompagnement social que la Ligue peut vous apporter notamment pour des adaptations de votre logement, ou pour des achats de matériel.

* Aujourd'hui, dans ce journal, débute une nouvelle rubrique proposée par le "Fureteur" en collaboration avec certaines firmes. C'est un **banc d'essai de matériel technique divers**. Vous le savez, le matériel doit être adapté aux besoins de ses usagers. C'est pourquoi le Fureteur attendra de vous des remarques et suggestions sur le matériel qu'il vous aura présenté chaque trimestre. Alors à vos plumes magnéto ou téléphone pour lui faire part de votre expérience pratique dans le domaine qu'il aura découvert pour vous.

Bravo au Fureteur qui ne ménage ni son temps, ni ses initiatives et qui, **au sein de la Ligue**, met son esprit créatif au service des autres.

Je souhaite que chacun, chaque famille comprenne l'importance vitale de travailler ensemble et de concentrer ses forces dans la même direction.

Colette vander Straeten



Etude du liquide céphalo-rachidien dans la S.P : quel intérêt ?

Le **liquide céphalo-rachidien** (LCR) est le liquide qui est contenu entre les 2 feuillets de la méninge. La méninge est une gaine protectrice qui entoure la totalité du système nerveux central. Par sa situation, le liquide céphalo-rachidien baigne donc l'ensemble du parenchyme nerveux. Il est un lieu privilégié d'échange. Les modifications de sa composition chimique et les variations retrouvées sont le reflet indirect des lésions qui atteignent le parenchyme nerveux.

L'analyse de ce liquide céphalo-rachidien ne peut être effectuée qu'après prélèvement par **ponction lombaire**. La ponction lombaire a souvent mauvaise réputation. Pourtant, lorsqu'elle est effectuée par des médecins expérimentés, elle n'est pas un geste diagnostique particulièrement douloureux.

En fait, les souvenirs les plus désagréables sont liés aux maux de tête qui peuvent parfois survenir dans les suites de cette ponction. Ils sont liés à la présence d'une petite brèche dans l'étui méningé, au niveau du point de piquûre, qui ne se referme pas immédiatement. En conséquence, le liquide céphalo-rachidien peut continuer de s'échapper à ce niveau pendant quelques jours et la pression du liquide à l'intérieur du système nerveux central est alors insuffisante. C'est le mécanisme des maux de tête, et le seul moyen d'y faire face est de rester allongé pendant les quelques jours où ils persistent.

On a accusé la ponction lombaire de pouvoir être à l'origine d'une poussée de la maladie. Aucune étude sérieuse effectuée à ce sujet n'a pu confirmer le caractère déclenchant de ce geste qui reste bénin.

L'abondance de renseignements susceptibles d'être fournis par l'étude du liquide céphalo-rachidien est largement supérieure au risque bien théorique que ce geste peut représenter.

L'étude du liquide céphalo-rachidien permet d'authentifier le **caractère inflammatoire** de la S.P. Le médecin demande aux laboratoires de rechercher plusieurs paramètres qui sont habituellement modifiés dans la S.P. :

- le nombre de cellules est légèrement augmenté, particulièrement celles qui sont impliquées dans les réactions inflammatoires et immunitaires, appelées **lymphocytes** et **plasmocytes** .
- certaines protéines sont augmentées de manière élective. Il s'agit de protéines appelées **immunoglobulines** , qui représentent en fait les anticorps, sécrétés par les cellules impliquées dans les processus de défense de l'organisme, ou cellules immunologiques compétentes.

Dans la S.P., on pense qu'il existe une perturbation de ces mécanismes, certains anticorps ayant alors un rôle défavorable pour le système nerveux. Leur augmentation est le reflet de la réaction anormale qui se produit à l'intérieur du système nerveux central. Diverses techniques sont utilisées pour montrer ces modifications. Il peut s'agir de simples dosages. Il peut s'agir de techniques plus complexes, qui font appel à des méthodes de séparation de ces diverses protéines, par exemple électrophorèse : on en montre alors des anomalies de la répartition.

Ces divers tests sont très importants pour confirmer la nature exacte de la maladie. En effet, **aucun test n'existe encore** qui permette simple-

ment d'affirmer avec certitude que les symptômes que présente un patient sont liés à l'évolution d'une S.P.

L'affirmation de la nature de l'affection repose sur plusieurs arguments, parmi lesquels 2 sont actuellement essentiels : la mise en évidence des **anomalies dans le liquide céphalo-rachidien** et la présence d'anomalies sur les examens par **résonance magnétique nucléaire**.

Aucun de ces tests, par lui-même, ne permet d'affirmer le diagnostic car les anomalies rencontrées peuvent être retrouvées dans d'autres maladies du système nerveux.

L'étude du liquide céphalo-rachidien permet aussi d'effectuer de nombreux **autres examens biologiques complexes** : mise en culture et analyse approfondie des cellules, études du rôle spécifique de chacun des anticorps, recherche de produits de dégradation de la myéline etc...

Ces tests sont effectués dans le cadre de la recherche, dans certains protocoles thérapeutiques, toujours après en avoir informé le malade. Dans ces domaines, ils s'avèrent très utiles, car le liquide céphalo-rachidien est le seul milieu où les perturbations sont assez comparables à celles que l'on retrouve dans le système nerveux central.

En effet, le système nerveux est un compartiment refermé sur lui-même. Il y a d'importantes différences entre la composition du sang et celle du liquide céphalo-rachidien. Par voie de conséquence les études d'échantillons sanguins, sans doute plus faciles à prélever, n'apportent pas les renseignements que l'on souhaiterait

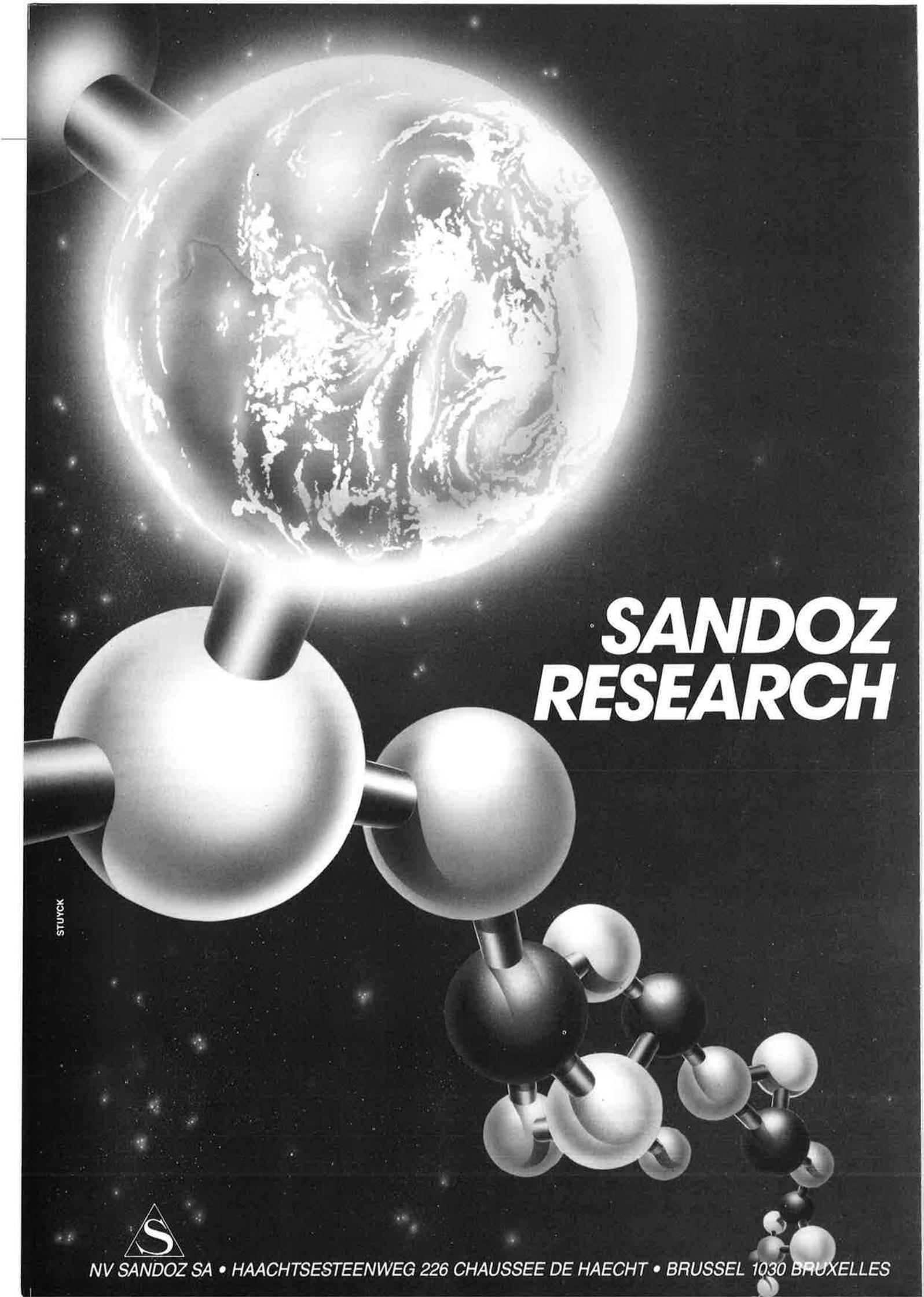
obtenir sur les modifications locales de la composition des liquides du système nerveux.

La voie intra-rachidienne, c'est à dire **l'instillation de médicaments dans le liquide céphalo-rachidien** par ponction lombaire ne doit plus être considérée comme un mode d'administration privilégié d'un traitement. Pendant une certaine période, on a pensé que l'injection locale de CORTISONE pouvait permettre de meilleurs effets thérapeutiques.

L'expérience a montré que cette hypothèse était fautive et qu'il y avait de fréquentes complications lorsqu'on utilisait cette voie. Cette voie a été utilisée dans quelques protocoles thérapeutiques au cours des dernières années, particulièrement dans le traitement par l'interferon, mais elle est aussi actuellement abandonnée.

Professeur Michel Clanet,
Toulouse (France)
pour le comité National Médico-Scientifique

*Avec l'aimable autorisation de la
N.A.F.S.E.P.
N33 3ème trimestre 1990*



SANDOZ RESEARCH

STUYCK



NV SANDOZ SA • HAACHTSESTEENWEG 226 CHAUSSEE DE HAECHT • BRUSSEL 1030 BRUXELLES



*Nous avons été particulièrement touchés par les marques d'affection que vous avez eu la gentillesse de nous témoigner à l'occasion de nos trente ans de mariage.
De tout coeur merci !*

Falsiola 
15.XII.1990

Journée d'hommage à la Reine

Le 15 décembre 1990 connut une manifestation unique au parc des Expositions de Bruxelles: l'hommage national à la Reine «en remerciement de 30 années d'écoute».

Ce fut en fait le fruit d'une organisation gigantesque, préparée de longue date, se déroulant dans cinq des palais du Heysel où des dizaines d'activités se succédèrent tout au long de la journée dans des domaines aussi variés que le théâtre, la danse, le folklore, la musique, les chants, les expositions, les mimes, l'artisanat, le cirque, le sport, les jeux...

Une foule compacte, joyeuse et bon enfant déambulait en tous sens. On remarquait bon nombre de personnes à mobilité réduite, les privilégiés de la fête. Les podiums où s'activaient les divers groupes assurant le spectacle étaient

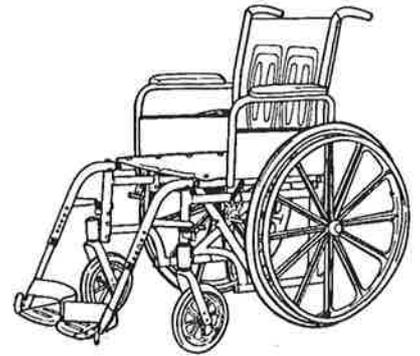
très entourés et les nombreux endroits de restauration étaient pris d'assaut ! La présence de nos souverains ainsi que d'autres membres de la famille royale réchauffait l'enthousiasme de chacun. En jouant beaucoup des coudes, car il nous apparaissait que le Roi et le Reine s'attachaient à dire un petit mot à grand nombre, nous réussîmes à nous placer au premier rang d'un couloir humain. Et l'attente fut récompensée puisque chacun des S.P. eut la joie de pouvoir s'entretenir quelques instants avec la Reine et le Roi. Joie et aussi admiration de Mme Pappart réalisant que le Roi, par un détail, se rappelait un fait touchant sa famille... il y a 50 ans ! Ce fut assurément une belle journée et nous ne doutons pas que la Reine aura ressenti toute la chaleur et l'affection des participants.

Le Comité de Liège



AMIGO

Kroonstraat 182
3020 Veltem-Beisem
Tel: 016/ 48 19 40
Fax: 016/ 48 93 46



- **des fauteuils roulants:**
- *Quickie, Kuschall.*
- **des fauteuils électriques:**
- *Amigo, Fortress, Suzuki, Bec,*
- **des coussins anti-escarres:**
- *Jay Medical*
- **des aides de bain et douche:**
- *Revato*
- **des fauteuils relax:**
- *Lama*
- **matériel d'incontinence**



Oostende: 059/ 80 99 71
Liège: 041/ 27 40 85
Charleroi: 071/ 30 20 29

Par sympathie
Uit sympathie

DE KEYN PAINTS SADOLIN

MÄDER BENELUX S.A.
GROOT-BIJGAARDENSTRAAT 147
1601 RUISBROEK
TEL. (02) 371.15.11

Le F.N.R.S.H (Fonds National de Reclassement Social des Handicapés) éclate: Que devient la réadaptation fonctionnelle?



Texte adapté de diverses associations

Deux intervenants :

- Docteur Parent
du Centre de Traumatologie et de
Réadaptation de l'Hôpital Brugman à
Bruxelles
- Docteur Van Houte,
Direction Médicale Alliance Nationale
des Mutualités Chrétiennes

Le Docteur Parent a centré son exposé sur le rôle de la réadaptation fonctionnelle qui est vue comme une approche globale de la personne : «la réadaptation, telle qu'elle est appliquée aux handicapés, est une **combinaison et une coordination** de moyens médicaux, sociaux, éducatifs et professionnels, dans l'entraînement ou le réentraînement de l'individu à son plus haut niveau d'aptitudes fonctionnelles».

Le Docteur Van Houte a, quant à lui, "essayé" de définir les aspects techniques et administratifs du transfert de la réadaptation fonctionnelle à l'I.N.A.M.I..

* 1^{ère} étape : loi du 28.12.84, «portant suppression ou restructuration de certains organismes d'intérêt public»

* 2^{ème} étape : au bout de 6 ans d'études, de tractations, on en est arrivé aux dispositions suivantes :

- prestations individuelles de rééducation fonctionnelle du F.N.R.S.H. transférées à l'I.N.A.M.I. (frais de déplacement compris);
- autres prestations (emploi, aide sociale, centres de réadaptation, logement, voitures...), devenant de compétence communautaire.

Pourquoi tant de temps ?

Les impératifs étaient :

- **le cadre budgétaire** : fusion I.N.A.M.I.-F.N.R.S.H. ne doit pas coûter plus cher que l'enveloppe fixée;
- **le maintien des droits acquis** : pas de mise en péril de la viabilité des Centres de Réadaptation Fonctionnelle
- **simplification des procédures** : réduction des délais dans les décisions et les paiements.

Qu'en est-il actuellement ?

Prestations en 90 (factures rentrées ou non rentrées)

- Vous avez suivi vos séances de rééducation fonctionnelle en 90 mais vous n'avez pas été remboursé par le F.N.R.S.H au 1er janvier 1991.

Deux cas :

— vos attestations de soins donnés ou factures étaient déjà introduites auprès du F.N.R.S.H avant le 1er janvier 1991 mais n'ont pas été encore remboursées

— vos attestations relatives à des prestations effectuées en 1990 n'ont pas encore été introduites auprès du F.N.R.S.H.

Dans les deux cas, **L'INAMI se chargera alors de vous rembourser** mais les factures et les attestations non encore fournies doivent être introduites auprès des cellules provinciales dites de transition (dépendantes du Service des soins de santé INAMI) et ce **avant le 1er avril 1991**.

Brabant:
rue du Meiboom, 14
1000 Bruxelles
Tél: 02/218.30.80

Liège:
rue du Vertbois, 23-25
4000 Liège
Tél: 041/23.39.30

Hainaut:
Grand'Rue, 67-69
7000 Mons
Tél: 065/34.09.21

Namur-Luxembourg:
Résidence "Le Souverain"
Place Joséphine Charlotte, 8
5100 Jambes
Tél: 081/30.19.51

Prestations chevauchant 90-91:

Vous aviez des prestations individuelles de rééducation fonctionnelle en 90, le F.N.R.S.H. avait marqué son accord mais ces prestations sont encore dispensées après le 1er janvier 1991.

C'est votre Mutuelle qui interviendra dans le coût des prestations après avoir vérifié auprès des cellules provinciales dites de transition que vous avez bien encore droit à ces remboursements. C'est le régime **des droits acquis**.

A partir du 01.01.91

Toute nouvelle demande doit être introduite auprès du Médecin Conseil de votre Mutuelle. Selon le type de demande, il pourra décider seul de l'intervention dans le coût des prestations, sinon il communiquera la demande au Collège des Médecins-Directeurs en ayant notifié son avis personnel. Dans tous les cas, c'est **la Mutuelle** qui communique la décision au bénéficiaire.

Quels sont les **nouveaux avantages** :

- indépendant :
en invalidité ou pensionné
ouverture du droit au remboursement des prestations de la nomenclature de rééducation fonctionnelle y compris pour la kiné et la physio, à condition de présenter un des troubles fonctionnels ou une des pathologies de la liste.
- sclérose en plaques :
reprise dans la liste des affections reconnues de longues durée.
pour la kinésithérapie :
"ticket modérateur" (intervention personnelle) réduit à 25% (assurés Ordinaires) et 10% (Vipo);
remboursement de deux séances par jour

Nous espérons pouvoir vous fournir des renseignements plus détaillés concernant les interventions financières dans le prochain numéro de la Clef.

À PARTIR DE 449.000 F RÊVE COMPRIS



FERMEZ LES YEUX ET RÊVEZ. RÊVEZ D'UNE VOITURE QUI COMBLE TOUS VOS INSTINCTS DE POSSESSION. SYNTHÈSE PARFAITE DE TECHNOLOGIE, DE PUISSANCE ET D'ÉLÉGANCE. LA RECONNAISSEZ-VOUS? C'EST LA PEUGEOT 405. L'EXPRESSION MÊME DU TALENT, DÉCLINÉE EN 27 VERSIONS, DONT 17 BERLINES ET 10 BREAKS.

APPROCHEZ-VOUS D'ELLES. VOTRE RÊVE SE PRÉCISE. CHAQUE PEUGEOT 405 EST UN MODÈLE D'ENDURANCE, DE FOUGUE, DE SOBRIÉTÉ ET DE SÉCURITÉ. EQUIPÉE AU CHOIX D'UNE BOÎTE MANUELLE À 5 RAPPORTS OU AUTOMATIQUE À 4 RAPPORTS.

QUANT À LA VARIÉTÉ DE MOTORISATIONS DE LA PEUGEOT 405 — ESSENCE, ESSENCE À INJECTION, DIESEL OU DIESEL-TURBO — TOUS LES RÊVES SONT PERMIS. ET PARTAGÉS. CAR VOUS NE SEREZ PAS ÉTONNÉ DE SAVOIR QUE LA 405 EST LA VOITURE LA PLUS VENDUE DE SA CATÉGORIE.

MAINTENANT, OUVREZ LES YEUX ET VENEZ LA DÉCOUVRIR DANS MON SHOWROOM. LA PEUGEOT 405 VOUS EST PROPOSÉE À PARTIR DE 449.000 BEF* (TVAC). SI VOUS EN AVIEZ RÊVÉ JUSQU'ICI, APPRENEZ QU'IL EXISTE DES SOMMETS ACCESSIBLES ET QUE L'ON PEUT ENCORE S'OFFRIR DE GRANDS PLAISIRS.



PEUGEOT. UN CONSTRUCTEUR SORT SES GRIFFES.

PEUGEOT 405
L'EXPRESSION DU TALENT.

Salon d'Information pour Handicapés du 25 au 28 avril 1991 - La Louvière



RE-VA est une A.S.B.L. à laquelle participent des associations et des firmes commerciales s'adressant aux personnes handicapées, les objectifs étant **une meilleure intégration des personnes handicapées** :

- donner une vue d'ensemble des moyens d'aide et de produits pour personnes handicapées
- permettre une comparaison des produits (qualité/prix...)
- présenter les associations spécialisées
- faire connaître les problèmes des personnes handicapées
- rapprocher l'Etat, les organisations et les handicapés

Information concernant les produits :

- * aménagement intérieur
- * aides techniques vie quotidienne
- * matériel de soins
- * adaptations ordinateur
- * aides visuelles et auditives
- * voitures adaptées
- * fauteuils roulants
- * articles orthopédiques
- * système de communication
- * jouets

Information concernant les associations :
La Ligue S.P. aura un stand

Information médicale et para-médicale

LIEU: Halles des expositions

« La Louvière expo »

7, rue du Hocquet

7100 La Louvière

Heures d'ouverture : chaque jour de 10h à 18h.

Le salon RE-VA est organisé alternativement tous les deux ans en région francophone et néerlandophone. Au printemps 1993, il aura lieu à "Flanders Expo" à Gand.

E. Craenhals

Informations :

Le Service Education Permanente du Ministère de la Communauté Française a publié un périodique : "Les rendez-vous Senior" à l'usage des personnes de 60 ans et plus. Le numéro 1 concerne les Théâtres, le numéro 2, la Musique.

Pourquoi vous annoncer cela, alors que la plupart d'entre vous sont loin d'avoir 60 ans ?

Parce que ces périodiques indiquent de manière claire quelques lieux accessibles aux personnes en fauteuil roulant. C'est toujours bon à savoir. Ces périodiques peuvent être obtenus gratuitement en s'adressant au : Service de l'Education Permanente Ministère de la Culture et des Affaires Sociales Communauté Française 44 bd Léopold 2 1080 Bruxelles Tél: 02/413.23.11 Mme Franken (qui est par ailleurs charmante, ça aussi, c'est toujours bon à savoir!).

E. Craenhals

Avec

la sympathie

de



Générale de Banque

GO-208-F

**SOUMETTEZ-NOUS TOUS VOS PROBLÈMES
DE MALADE OU DE CONVALESCENT**

SODIMED

S.P.R.L.

Société Distribution Médicale

RUE DE VOTTEM 4 - 4000 LIÈGE

(à 800 mètres de l'Hôpital de la Citadelle)

041/26.60.78

**FOURNITURE
ET MATÉRIEL MÉDICAL**

VENTE - LOCATION

**FAUTEUIL ROULANT
et AIDE AUX HANDICAPÉS**

Agréé de l'INAMI

MATÉRIEL D'AIDE

(voitures - literie - mobilier - barres etc...)

AMENAGEMENTS

(sanitaires - cuisines - monte-personnes etc...)

SERVICE PERSONNALISÉ

DEVIS GRATUIT

14 **INTERVENTIONS FINANCIERES DIRECTES DE LA LIGUE S.P,
COMMUNAUTE FRANCAISE, AUX PERSONNES ATTEINTES
DE LA S.P. POUR LES ANNEES 1991-1992**

*Approuvé au Conseil d'Administration du 06.11.89
et ratifié au Conseil d'Administration en janvier 1991.*

Domaines d'intervention :

- Cannes
- Voiturettes en métal léger
- Voiturettes électriques
- Coussins anti-escarres
- Matelas anti-escarres
- Matériel pour incontinent
- Télé-vigilance

But :

Répondre aux besoins exprimés par les personnes atteintes de S.P., besoins communs à toutes les personnes de la Communauté Française.

Principes :

- Prise en charge d'une partie du surcoût entraîné par le handicap, quel que soit ce dernier (H1 : indépendant, H2 : semi indépendant, ou H3 : totalement dépendant);
- Répartition en toute équité des fonds récoltés pour tout affilié de la Communauté Française

Conditions pour bénéficier de cette aide :

- 1— Condition d'affiliation: être en ordre d'affiliation à la Ligue.
Faute de paiement de la cotisation d'affiliation dans les années ultérieures, le remboursement intégral de la somme sera exigé.
- 2— Avoir épuisé toutes les autres sources d'intervention. Ex: mutuelle, F.N.R.S.H, caisse d'entraide, CPAS...
S'il y a intervention du F.N.R.S.H, alors il n'y a pas d'intervention de la Ligue.
- 3— S'il n'y a plus d'utilisation du matériel (cause décès ou aggravation de la maladie).
Avertir la Ligue qui sera prioritaire pour le rachat.
- 4— Le montant de l'intervention varie en fonction de la classification VIPO (régime pré-

férentiel pour les revenus inférieurs à 397.020 F./an) et non VIPO.

- 5— En cas d'achat de matériel roulant, avis préalable de l'ergothérapeute.
- 6— Signature d'un contrat (où les conditions ci-dessus seraient mentionnées) entre personnes atteintes de la S.P. et l'assistante sociale de la Ligue, en accord avec le Président du Comité Provincial.
- 7— Paiement direct à la firme, aux fournisseurs par virement.
Cumul des interventions :
- 8— Deux interventions maximum de la liste par affilié par an.
Exception : la voiturette électrique compte pour deux interventions.

Budget pour 1991.

Communauté Française :

Montant maximum: 2.500.000 Frs pour l'ensemble des provinces (calcul basé sur une dépense de 400.000 Frs pour 100 affiliés).

Passé ce budget: report des interventions à l'année civile suivante.

A qui s'adresser pour bénéficier de ces interventions financières de la Ligue, Communauté Française ?

Contactez le Service Social des provinces lors des permanences.

Nous ne pouvons que vous féliciter d'avoir choisi les soeurs Labèque pour le Concert de Gala de la Ligue du 15 avril 1991.

Nous les suivons depuis longtemps, les ayant découvertes il y a 10 ans à Boulogne, lorsqu'elles étaient, très jeunes encore, accompagnées par l'Orchestre Symphonique de Lille dirigé par Casadesus.

Elles viennent d'obtenir un vif succès au dernier festival de piano à Munich en 1990.

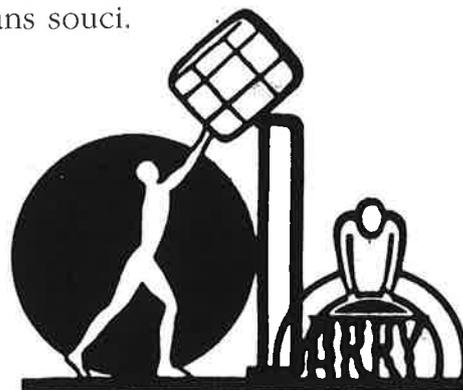
Leur enregistrement en compact disque des "Jeux d'enfants" de G.Bizet, «Dolly» de G. Fauré et «Ma Mère L'Oye» de Ravel est un vrai régal.

Douées d'un tempérament de feu, elles brilleront de tout leur éclat dans le programme de musique franco-espagnole où elles s'avèreront néanmoins dignes représentantes de l'école française du piano, toute d'élégance et de distinction.

R.M Allard

PROBLEMES D'ESCALIERS JE NE CONNAIS PAS

Mon monte-personne **Dary** m'élève avec ou sans voiturette
où je veux, seul et sans souci.



ATELIERS DARIMONT

Succ. G. de SPA

184 RUE DE MANGOMBROUX - 4800 VERVIERS
TELEPHONE 087/33 52 49

Avec la sympathie du
« GROUPE VICTOIRE »

ASSURANCES ABEILLE-PAIX

**i n t e r c r e a
v a n d e r s l e y e n
s p r l**

architecture d'intérieur



rue général gratry 17
1040 bruxelles

tél. : 02/732.47.38

s p é c i a l i s t e s e n a m é n a g e m e n t s
p o u r p e r s o n n e s p r é s e n t a n t d e s
h a n d i c a p s p h y s i q u e s

faites appel aux spécialistes car contrairement à l'opinion généralement répandue des travaux réalisés avec l'aide d'un professionnel répondront à vos besoins réels, ils vous coûteront moins chers, et vous éviterez bien des tâtonnements et des erreurs d'aménagement ou d'équipement.

Nouvelles Européennes

La C.E.E. a demandé à la Plate-Forme européenne de la S.P. d'inclure dans ses travaux pour présenter des projets communs, d'autres associations s'occupant de maladies apparentées à la S.P.. Dans ce but, une réunion a eu lieu à Bruxelles le 7 février au siège de la Ligue Nationale pour étudier cette possibilité. Des experts indépendants participaient à ce groupe de travail notamment le Pr. Battaglia (Italie) et Mr Niels Hansen (Danemark), le Pr. Jongen (Pays-Bas), Pr. Cesaro (Paris), Dr. Honeff (Bonn), Mme Mareen (Ligue SP. Belgique) et Mr. Crijns, Président du Comité du Brabant qui présidait la réunion.

La Plate-Forme européenne de la S.P. est un organisme non-gouvernemental groupent les

associations S.P. nationales. Sa structure actuelle ne lui permet donc pas d'englober les autres maladies apparentées.

Mais pour répondre à la demande de la C.E.E., la Plate-Forme européenne de la S.P. est d'accord de collaborer avec les autres associations pour autant que celles-ci se soient structurées au niveau européen et en expriment le désir. A ce sujet, signalons qu'il existe déjà une Alliance Européenne d'associations de dystrophie musculaires. Les résultats de la réunion du 7 février seront soumis aux autres Ligues Européennes : les 12 de la C.E.E. et les 6 non C.E.E.

Nous vous tiendrons au courant de la suite.

J.Hustin

Nouvelles internationales

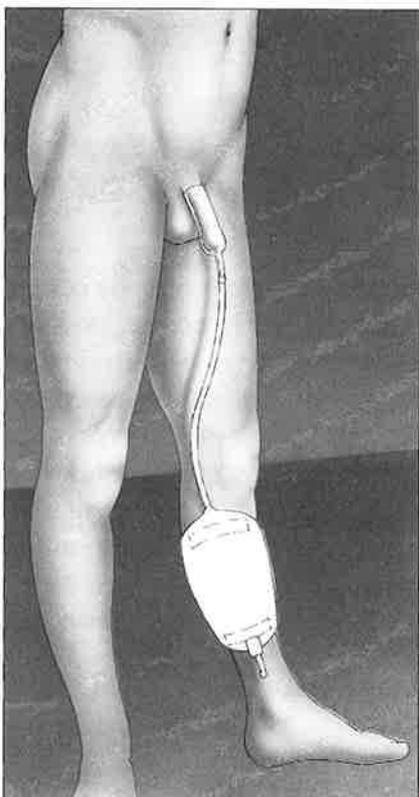
**Conférence Internationale sur la S.P.
du 13 au 18 octobre 1991.
Marriothotel.
Amsterdam - Pays-Bas.**

Le thème général de la Conférence sera "Travailler Ensemble" entre autres dans les domaines individuel, familial, l'éducation du public et la collecte de fonds.

Si vous désirez obtenir le programme complet et les conditions d'inscription pour participer à cette Conférence à titre individuel, écrivez au secrétariat de la Conférence: Mrs Vera Visser Conference Management Zwaardenburg 44 3437 RP Nieuwegein Pays-Bas

Eve Craenhals

CONVEEN®

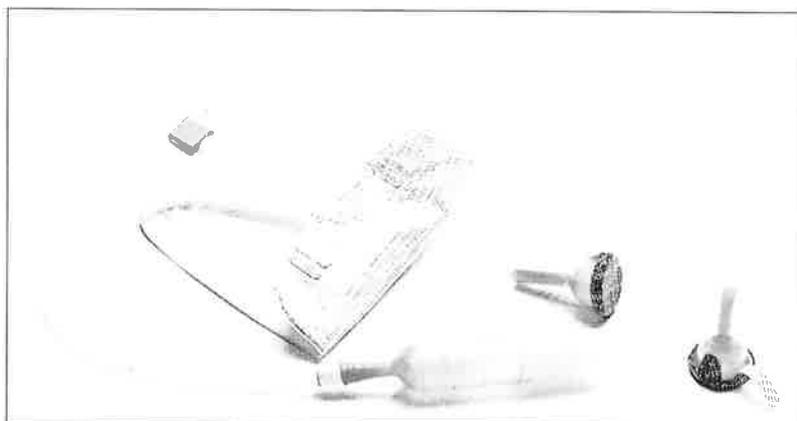


LE NOUVEL ETUI PENIEN AUTO-ADHESIF

- **Se met en place aisément**
Application avec languette de déroulement.
- **Est hygiénique**
Capsule protectrice et applicateur.
- **Permet un usage quotidien**
Pas d'irritation.
- **Est étanche.**
- **Evite tout contact avec l'urine.**
- **Est discret et confortable.**

CONVEEN®

NOUVEAU



REFERENCES	5.200	5.205	5.210
Ø mm	25	30	35
CIRCONFERENCE	80	100	107



COUPON-REPONSE à renvoyer à COLOPLAST BELGIUM
Rue Gallait 64 - 1210 Bruxelles - Tél.: 02/241.01.15

NOM:

ADRESSE: TEL:

- DESIRE: - une documentation **CONVEEN 1 pc.**
- un échantillon **CONVEEN 1 pc.** Ø25 mm - Ø30 mm - Ø35 mm
- la visite d'un représentant



Interventions

de la

Ligue Belge

de la S.P.

Communauté Française

en matière de

logement

Nous pouvons dire que l'aide de la Ligue dans le domaine du logement se situe à plusieurs niveaux :

Une démarche d'accompagnement :

Grâce à une collaboration étroite avec le Service Social, nous nous efforçons de considérer la personne et son environnement, et non pas seulement la maladie. Pour cela, nous écoutons votre demande et celle de votre famille. Ensemble, nous analysons vos capacités actuelles et futures. Une **documentation technique** et une **vidéo** sont mises à votre disposition. Nous sélectionnons avec vous ce qui correspond le mieux à votre situation et à vos désirs. Une adaptation de logement ne se réalise pas en un jour... Pendant plusieurs mois, nous serons à vos côtés pour vous permettre de prendre des **décisions** importantes pour vous et votre famille en vue de maintenir ou d'augmenter votre **autonomie**.

Une aide technique, apportée par l'ergothérapeute :

Vous êtes atteints de la S.P.. Vous vous rendez compte que vos possibilités physiques diminuent. Vous avez besoin de l'aide de votre conjoint pour vous relever de la toilette, pour entrer dans la baignoire, pour descendre les escaliers. Pourtant votre désir est de diminuer, voire supprimer cette dépendance qui commence à s'installer.

Le rôle de l'ergothérapeute est de vous aider. Et ceci grâce à sa connaissance de la pathologie de la S.P., de son traitement et de la psychologie de la personne. Il connaît les possibilités et les problèmes de la personne atteinte de S.P. dans les activités de la vie journalière et il a connaissance des adaptations existantes.



Afin de concevoir l'habitation en fonction de votre autonomie lors de nouvelle construction ou rénovation de votre logement, une rencontre avec votre architecte, votre entrepreneur ou vous même est conseillée.

Le rôle de l'ergothérapeute est aussi de vous conseiller dans le choix d'une voiturette. A partir d'un "chassis", on peut moduler les dimensions et opérer un choix parmi une quantité d'accessoires. Ces choix conditionneront l'efficacité et le confort d'utilisation de la voiturette. Il est certain que l'ergothérapeute **vous aidera**, ses conseils seront consignés dans un rapport qui vous sera remis et qui sera utilisé pour constituer **votre dossier** auprès des instances officielles. Ce service est pris financièrement en charge par "Le Groupe d'Accompagnement et de Réinsertion" appelé couramment "Groupe Logement" de la Ligue Belge de la S.P., Communauté Française. Ce service est gratuit pour tous les affiliés.

Une aide financière :

Principe :

La Ligue de la S.P. propose aux personnes atteintes de cette maladie et qui désirent construire, aménager, transformer leur logement ou acheter une voiturette en fonction de leur handicap **un prêt sans intérêt.**

Conditions :

- être en ordre d'affiliation à la Ligue de la S.P., Communauté Française
- être âgé de moins de 65 ans;
- avoir introduit un dossier d'aménagement du logement auprès du F.N.R.S.H. ou auprès d'autres organismes susceptibles d'intervention;
- présenter un plan de solutions concernant les aides à la vie journalière;
- l'adaptation doit avoir un rapport direct avec les conséquences de la maladie;
- les travaux doivent s'effectuer sur base du rapport de l'ergothérapeute de la Ligue.

Montant du prêt :

- montant maximum de 300.000 F. pour un propriétaire et de 150.000 F. pour un locataire. Durée maximale: 5 ans.
- prêts sans intérêts :
 - * participation aux frais d'ouverture du dossier; 500 F. pour un prêt de moins de 150.000 F. et 1.500 F. pour un prêt de 150.000 F. à 300.000 F.
 - * plan de remboursement établi en accord avec le Groupe Logement, le Service Social et la personne concernée.

Procédure généralepour le logement et les voitures :

- prendre contact avec le Service Social provincial de la Ligue ou avec le Service Social du Groupe Logement;
- visite de ce dernier :
 - * but : évaluation globale de la situation sociale de la personne.
 - * analyse des problèmes liés au logement
 - * rapport écrit communiqué à l'intéressé
- visite de l'ergothérapeute :
 - * but : établir un bilan des problèmes d'autonomie et énoncer les solutions possibles
 - * rapport écrit transmis au demandeur
- le demandeur fait établir des devis sur base du rapport de l'ergothérapeute (libre choix des entrepreneurs);
 - * le demandeur introduit un dossier au F.N.R.S.H. ou auprès d'autres organismes (avec l'aide éventuelle du Service Social.

Deux hypothèses :

1. PRÊT D'ATTENTE :

- **Un accord de principe a été obtenu auprès du F.N.R.S.H ou d'autres organismes** mais l'aide à laquelle le demandeur a droit ne lui sera accordé qu'après un certain délai;
- le demandeur doit débiter immédiatement les travaux.
- La Ligue de la S.P. peut accorder un **prêt d'attente**.
- cession à la Ligue de la S.P., Communauté Française, de la promesse d'intervention du F.N.R.S.H. ou d'autres organismes;
- paiement des factures par la Ligue directement aux entrepreneurs;
- remboursement du prêt ultérieurement et directement à la Ligue par le F.N.R.S.H. ou tout autre organisme.

2. PRÊT PERSONNEL :

- il y a refus d'intervention de la part du F.N.R.S.H ou de tout autre organisme;
- La Ligue de la S.P. peut accorder un **prêt personnel**;
- les factures des entrepreneurs seront payées directement par la Ligue;
- ce prêt personnel sera sans intérêt;
- il n'excédera pas 300.000 F.;
- il ne pourra être accordé qu'aux propriétaires de leur logement et éventuellement à des locataires si la Ligue de la S.P. obtient du propriétaire des garanties suffisantes concernant l'occupation du logement par la personne atteinte de S.P.;
- un plan de remboursement sur 5 ans maximum sera établi d'un commun accord.

Lorsque les rentrées nettes mensuelles du ménage ne dépassent pas 50.000 F. (augmentés de 10.000 F. par enfant à charge) la Ligue de la S.P. contribuera à la réalisation du projet d'aménagement par une intervention financière égale à 15 % du montant du prêt demandé.

Concernant les interventions de la Mutuelle et du F.N.R.S.H., veuillez vous adresser au service social de votre province.

Une aide administrative

Il va sans dire que chaque réalisation d'aménagement représente une somme importante de démarches, de courrier, de rapports techniques tant vis-à-vis des organismes officiels que vis-à-vis de la Ligue et des demandeurs. Le trésorier, le secrétariat et les assistants sociaux du «Groupe d'Accompagnement» et de Réinsertion assureront, avec votre collaboration et si vous le désirez, le suivi administratif de votre dossier.

Groupe d'Accompagnement et de Réinsertion.

**Vous pouvez contacter le Responsable
du Groupe Logement,**

LE MARDI DE 9 A 12 HEURES

au 081/74.16.30

**Adresse: Ligue S.P, (Communauté Française)
Groupe Logement,
Avenue des Bas-Prés, 66
5000 Namur Salzinnes.**

BANC D'ESSAI D'AIDES TECHNIQUES DIVERSES

19

Relater vos expériences, vos problèmes. Evoquer des solutions et vous informer, voilà quels seront les principaux thèmes de cette rubrique !

Relater vos expériences, vos problèmes :

Vos récits constitueront une source de renseignements non négligeables quant aux expériences vécues et nous permettrons de réfléchir aux problèmes exposés et de tenter de trouver des solutions.

Animer cette rubrique **ensemble**, quelle perspective ! Une façon d'entretenir un dialogue enrichissant et de conclure que l'on n'est pas seul...

L'information :

Elle se voudra la plus diversifiée, même si elle n'aura pas la prétention d'être complète. Nous aurons quelquefois l'occasion de citer en référence d'autres associations ou firmes qui pourront vous aider dans vos recherches.

Nous comptons sur votre courrier à adresser à :

Ligue S.P., Communauté Française
Le Fureteur c/o Véronique Debry
142, av Plasky, Bte 7 - 1040 Bruxelles

ou téléphonez-nous les lundi, mardi et jeudi matin au 02/733.17.95, demandez Véronique Debry

Et maintenant, trêve de paroles, démarrons cette nouvelle rubrique sur les chapeaux de roues...

Quickie 2 XTRA, manuelle, si ton usage m'était conté...

Certains aiment les voitures et bien le croirez-vous, je suis arrivé à aimer ma voiturette... Première démarche, le choix : j'ai pris le botin téléphonique, contacts tous azimuts, documentation, essais et achat.

Premier parcours à l'usine où j'ai conservé mon emploi à mi-temps. Je découvre mon environnement habituel à un autre niveau... ce fût très particulier mais après quelques jours, l'humour était de rigueur. Propos d'un collègue : «dis, Jacques, ne va pas aussi vite!»

A ce jour, je totalise deux années d'usage journalistique professionnel et privé tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Cela représente plus de 1.000 montages/démontages réalisés et plus de 1.000 km parcourus. Ces deux années d'utilisation confirment la solidité, la légèreté et le confort de cette voiturette.

Quelques ombres au tableau :

— les possibilités de réglages des roues ne sont pas compatibles avec les réglages des options telles que : accoudoir et anti-basculés, ces problèmes ont été partiellement résolus par mes soins.

— le bris fréquent des rayons (7 à ce jour) des grandes roues sont un défaut, pour ma part, de construction. En cause : des rayons non croisés, une tension anormale à la fixation au moyeu, le problème étant accentué par la nature cassante du métal (Inox). Quelle est la solution proposée par un spécialiste en cycles : remplacement total des anciens rayons par de nouveaux plus longs, croisés et mieux positionnés au moyeu. Coût probable : plus ou moins 3.000 Frs pour les deux roues !

Pour terminer, je ne vous citerai pas toutes les améliorations réalisées mais si cela vous intéresse, contactez-moi au 02/460.68.26. Dernier mot, un entretien régulier est indispensable, surtout le nettoyage et l'huilage des axes des roues arrières qui sont démontables.

* A ce jour, le constructeur a modifié profondément les accoudoirs et solutionne, de ce fait, les problèmes exposés.

* Les anti-basculés ne s'adaptent pas toujours à certains réglages de roues.

* Quant aux bris des rayons, l'analyse décrite devrait pouvoir se confirmer pour d'autres utilisateurs, donc si vous vivez ce problème; écrivez-nous !

Jacques Eloy de Wemmel

Voiturette manuelle BREEZY

Au point de vue du poids : très légère. Le maniement est moins fatigant. Au point de vue largeur : suffisante pour s'y sentir assise bien à l'aise. Le fauteuil étant plus étroit que les autres, il passe dans toutes les portes.

Inconvénient : Lorsqu'on regonfle les pneus avec une pompe à vélo, ils se redégonflent quand on enlève le tube en caoutchouc. Le phénomène s'amplifie avec les petites roues. Le système idéal de pompe est celui qu'on branche sur l'électricité (mais cela fait beaucoup de bruit). J'ai déjà testé ce système, c'est vraiment très rapide et sans problème. Je ne connais malheureusement pas le prix de cette pompe ni son nom.

Ida Dewar de Visé

Réponses du fureteur

A l'usage d'une pompe à main pour chambre à air de type "auto", le seul moyen est de remplacer le tube caoutchouc à embout à visser par un tube identique à embout à clipser. Seul, le retrait rapide de l'embout réduira les pertes d'air.

La pompe électrique évoquée est en fait un petit compresseur. La principale caractéristique serait d'élever la pression à 4,5, 5 kg, le débit n'étant pas important. Voici quelques prix en grande surfaces :

- appareil fonctionnant sur batterie 12v (allume cigare voiture) : 1.000 à 3.000 Frs.
- appareil fonctionnant sur secteur 220 V (avec réserve de 5 litres d'air) : 9.500 Frs. Les pneus peuvent être aussi gonflés dans une station service.

Voiturette manuelle BREEZY

Après avoir utilisé depuis 1984, plusieurs voiturettes à l'usage décevant, j'ai enfin découvert un modèle plus satisfaisant : BREEZY. Elle est

légère, maniable (autant pour l'utilisateur que pour celui qui la pousse). Elle est confortable et esthétique. Mais elle est difficile à plier. Bref, j'en suis content !

Bruno Cattoor d'Ethé

Le truc du fureteur :

Résumons les manoeuvres requises au pliage et à l'ouverture du chassis :

- * L'ouverture se réalise en ayant une seule grande roue en appui et, de ce même côté, pousser sur la traverse du siège.
- * Le pliage se réalise en prenant la toile du siège par le dessous et au milieu en tirant vers soi. Si la difficulté de pliage subsiste, une lubrification des croisillons est peut-être nécessaire. Voyez votre fournisseur.

Voiturette électrique BEC SCOTA STERLING avec éclairage

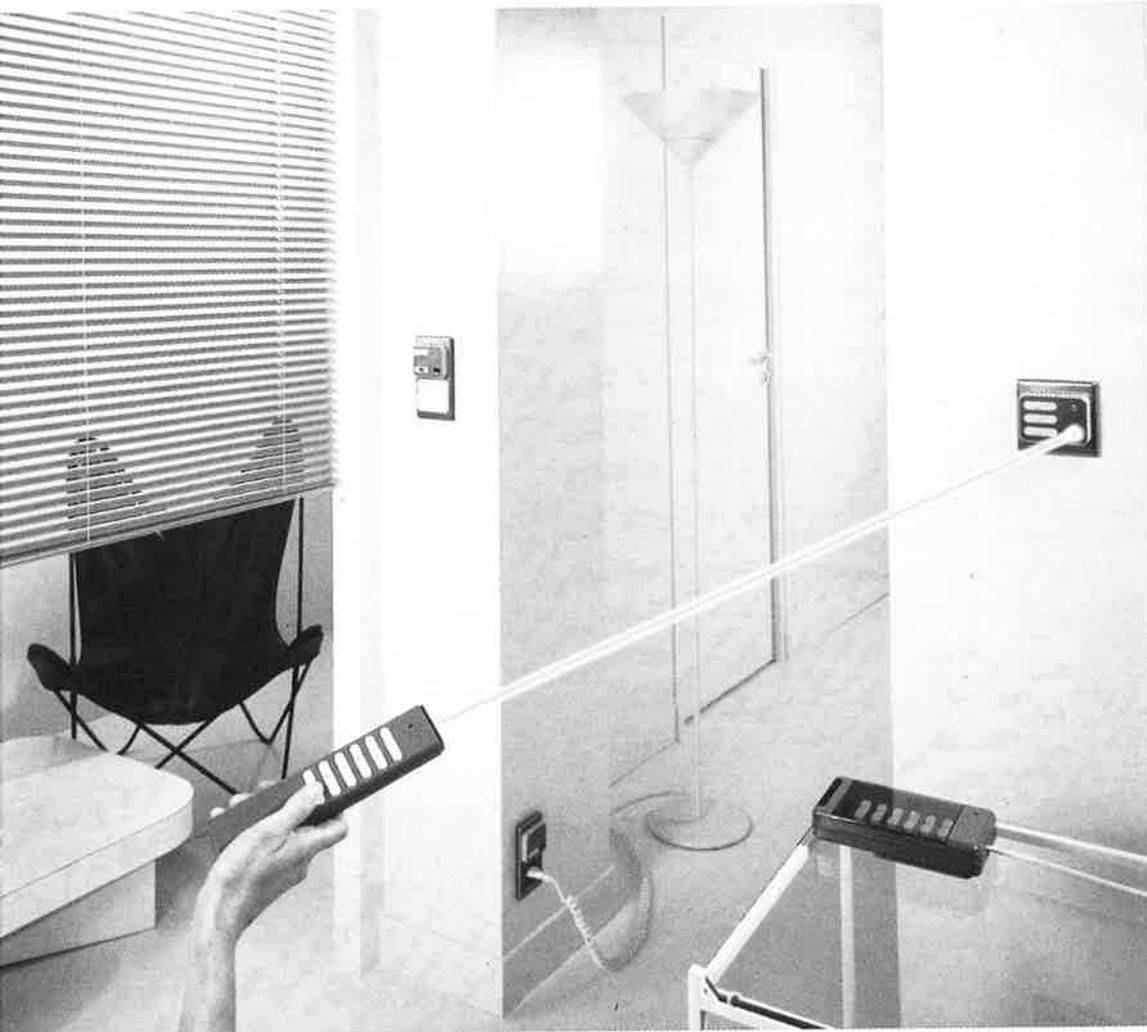
Avec ce type de voiturette, je sais monter des bordures de 15 à 20 cm, des côtes. Les freins sont automatiques. Il existe un indicateur de batterie et un frein à main que je n'utilise pratiquement pas. Enfin, un levier de commande adaptable permet d'obtenir la position la plus confortable. Le siège peut tourner et les accoudoirs se relever. Cette voiturette est facile à démonter.

Ida Dewar de Visé

Une bonne adresse :

Le C.E.P.I.A.T.H (Centre d'Etudes de Promotion et d'Information sur les Aides Techniques aux Handicapés), département Aides Techniques de la Croix- Rouge de Belgique, vous propose gratuitement son bulletin trimestriel. Celui-ci est composé de nombreux articles sur des aides techniques très diverses dont les commentaires sont réalisés par des ergothérapeutes. Le

Commande à distance



**la liberté
sur
commande**

Legrand innove, en lançant le système CAD. Grâce à l'infrarouge qui transmet un signal sans fil, et au courant porteur qui permet de relayer et transporter ce signal sur le secteur 230 V, la commande à distance libère de toute contrainte l'usage de l'installation électrique.

L'utilisateur va découvrir plus de liberté, plus de

confort et de bien-être. Que ce soit pour commander la chaîne hi-fi, l'éclairage, l'ouverture et fermeture des rideaux ou volets, etc...

Tout appareil électrique, au bureau, à l'atelier, au magasin, dans la maison, peut aujourd'hui être commandé à distance. Depuis n'importe quelle pièce. En toute liberté.

CAD
legrand®

dernier numéro (56) vous présente un dossier sur les voiturettes.

Adresse: 1, rue Joseph Stallaert Bte 8
1060 Bruxelles - Tél: 02/647.10.10



La commande à distance

Une technologie moderne dont l'usage peut améliorer notre autonomie. Le principe: pouvoir d'un endroit précis ou quelconque, transmettre à distance et sans fil, d'une façon invisible et inaudible, des ordres électriques vers notre éclairage et autres appareils.

Pour réaliser ce dossier, nous avons consulté divers fabricants spécialisés. Ensemble, nous allons survoler les différentes techniques attachées à ces systèmes et essayerons de comprendre leur diversité et découvrir leurs applications,

tel que: commander à distance sans fil votre éclairage, un appareil branché sur n'importe quelle prise de courant, votre ouvre-porte, votre chauffage électrique, un téléphone mains-libres, appeler une autre personne se trouvant dans une autre pièce ou à l'étage etc...

Pour nous raccrocher rapidement à la réalité, ce type de commande nous est, pour la plupart, très familière: pensez au boîtier de commande de votre téléviseur, chaîne Hi-Fi, magnétoscope. Imaginez un boîtier semblable appelé **émetteur** pourvu lui aussi de boutons, qui, sollicités, permettrons, à distance, d'activer des appareils appelés **récepteurs** qui réaliseront le fonctionnement de l'appareillage souhaité.

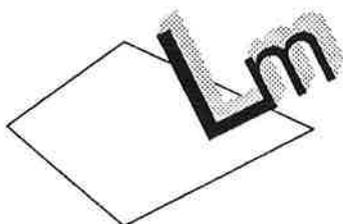
Avant d'entamer notre première application, nous allons assimiler quelques notions, soit:

l'émetteur est l'appareil qui envoie des signaux.
— il est fixe (au mur) ou portable

LA COMMANDE A DISTANCE EST A VOTRE PORTEE

Au cours d'un entretien chez vous, **MICHEL LAUWERS** vous informe et vous conseille la commande à distance la mieux adaptée à votre besoin.

Fourniture, avec ou sans installation, des systèmes conçus par les plus grandes marques : **SIEMENS, LEGRAND ...**



Michel LAUWERS

Rue Joseph francis, 56
1301 WAVRE
010-41.74.15

- il comporte de un ou plusieurs boutons qui actionneront un ou plusieurs récepteurs
- il est généralement alimenté par des piles
- il a la même fonction que l'interrupteur

le récepteur est l'appareil qui reçoit les signaux

- il est généralement fixe
- il est alimenté en 220 v
- il a un usage précis

Les signaux seront essentiellement de deux types :

- **Infra-rouge** : ils ne passent pas au travers de cloisons ou murs, une liaison optique directe ou indirecte est nécessaire. (L'émetteur doit « voir » le récepteur).
- **Ondes radio** : elles passent au travers de cloisons non métalliques et de murs. Une liaison optique n'est pas nécessaire.

La portée est la distance maximale entre émetteur et récepteur. Au delà, il n'y a plus de certitude de fonctionnement.

La forme : Pour certains fabricants, émetteurs et récepteurs fixes peuvent s'harmoniser avec des appareils standards de la même marque.

Ex: association d'une prise normale et d'un émetteur infra-rouge.

Découvrons les **avantages de la commande à distance** par notre première application: **la commande de l'éclairage** .

Si vous souhaitez modifier vos commandes d'éclairage pour les rendre plus performantes et plus accessibles, deux possibilités s'offrent à vous :

- soit l'intervention conventionnelle sur les circuits existants qui nécessiteront des travaux lourds;
- soit l'usage de la commande à distance où les circuits existants subsistent et s'adaptent.

Dans ce cas :

- le nombre d'émetteurs fixes (interrupteurs peut être plus important
- Les combinaisons de circuits sont diverses (possibilité de réduire ou d'augmenter l'intensité lumineuse par ex)
- L'émetteur portable vous permet, à distance, de réaliser les commandes souhaitées.

— Il n'y a plus de fils de liaison entre les commandes (émetteur) qui sont ajoutées.

— Il est toujours possible de récupérer les appareils de la commande à distance installée pour adapter une autre partie du logement et de réinstaller les anciens appareils, avantage appréciable en cas de location...

• Nous pouvons conclure que les possibilités et la mise en oeuvre sont appréciables mais **financièrement, qu'en est-il ?**

• Une démarche s'impose, car au vu de la diversité des appareils et de leurs applications précises il est indispensable de contacter un installateur spécialisé qui pourra vous conseiller la technique et le matériel requis.

Définissons, une installation existante :

soit

- 1 interrupteur (fixe)
- 1 point lumineux (lustre)

Bilan : commandes d'un seul endroit (fixe) le lustre.

Adaptation en commande à distance : 2 interrupteurs (émetteur fixe, 1 bouton) 1 commande portable (émetteur portable 4 boutons), 1 récepteur plafonnier (plafond lisse et crampon de fixation existant)

Bilan :

- commander de deux endroits fixes (au choix) et d'un endroit quelconque (émetteur portable) le lustre
- pas de dégaradations au murs (sauf collage ou fixation par vis des émetteurs fixes)
- main d'oeuvre : 2 h maximum dans des conditions normales
- il reste 3 boutons disponibles sur l'émetteur portable pour d'autres applications

Prix public moyen chez le fournisseur : plus ou moins 10.000 Frs en infra-rouge plus ou moins 11.000 Frs en onde radion Ces prix s'entendent sans main d'oeuvre, donc uniquement la fourniture.

Nous remercions les sociétés qui ont répondu à nos démarches et qui nous ont prêté du matériel et fournis de la documentation (Siemens, Legrand, Arméal, Pierron, Ets Lauwers).

Nous recherchons des installateurs spécialisés pour Liège, Namur, Arlon, Charleroi et Mons, la plupart des marques étant commercialisées dans ces villes.

Sommaire du prochain numéro de juin 1991



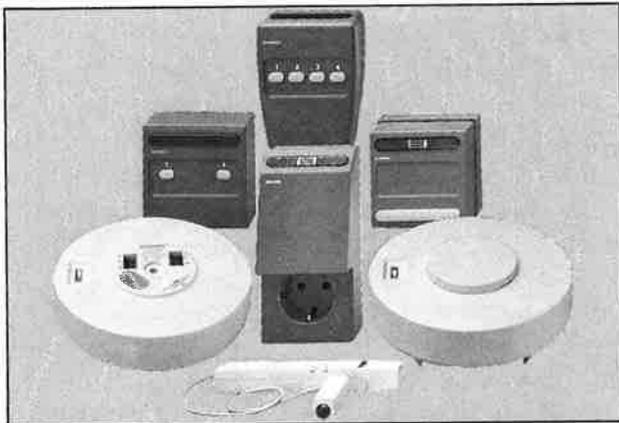
- La voiturette électrique GARANT 63 E d'IVACARE, bilan de deux semaines d'essai
- Vos expériences
- Dossier commande à distance: la suite de nos applications
- un aperçu de la gamme de produits représentés par les différentes marques

Jacques Eloy, Technicien (S.P depuis 3 ans) - Tél: 02/460.68.26

Toute reproduction partielle ou totale de cette rubrique est interdite sans demande d'autorisation préalable auprès de la Ligue S.P., Communauté Française.

SIEMENS

Systeme de commande à distance: DELTA-FERN Systeem voor afstandsbediening: DELTA-FERN



- Allumage – Extinction – Variation de lumière.
- Système par infrarouge.
- Télécommande, jusqu'à 15 mètres.
- S'intègre dans toutes installations existantes.
- Diminution appréciable des frais d'installation.
- Economie d'énergie.
- Inschakelen – Uitschakelen – Instellen van de lichtintensiteit.
- Infrarood-systeem.
- Reikwijdte van 15 meter.
- Sobere design aktueel van lijn.
- Past in alle bestaande installaties.
- Merkellijke vermindering van de installatiekosten.
- Energiebesparing.

Siemens SA/NV
Chaussée de Charleroisesteenweg 116
1060 Bruxelles/Brussel
TEL 02/536.27.92





Hainaut

Rencontres périodiques :

Ces rencontres d'un après-midi recommencent. A Binche, la reprise a démarré le 14 février, sans doute un peu témérairement, compte tenu d'un hiver rigoureux auquel on n'était plus habitué. Néanmoins, quelques intrépides étaient au poste autour de Mme Hachez dans une réunion toute familiale. Autres dates annoncées :

- Charleroi (Marcinelle) : 4 mars avec conférence de Mr Préaux du centre météorologique de Sivry. Il parlera bien évidemment des «prévisions du temps».
- Binche : 21 mars, 25 avril

Excursion d'un après-midi :

Au départ de Charleroi, le 9 mars, avec goûter. Départ en car. Des invitations individuelles sont lancées.

Goûter de Thuillies :

Le samedi 27 avril, salle des fêtes. Cette très importante manifestation aura lieu pour la 21^{ème} fois. Mr et Mme Charniaux et les dévoués qui les aident, y invitent les patients et leur famille, non seulement du Hainaut, mais aussi des autres provinces. Comme toujours, le goûter sera animé et copieusement servi. Offert gracieusement, il réunit habituellement 150 personnes. Il faudra faire aussi bien cette année, sinon mieux. Ceux qui n'auraient pas eu d'invitation peuvent s'adresser à Mr et Mme Charniaux au tél : 071/59.03.93

Dîner à Epinois :

Mme Hachez est déjà sur la brèche pour organiser à nouveau cette rencontre gastronomique et amicale. Rien de tel qu'un bon repas pour renforcer la convivialité ! Les invitations seront lancées en temps voulu. La date définitive n'est pas fixée mais elle se situera très probablement vers la fin mai.

Vacances en Alsace du 27 août au 3 septembre :

Contrairement à ce qui avait été envisagé en premier lieu, ces vacances n'auront pas lieu en mai, elles sont reportées fin août. Départ de Charleroi en car avec élévateur (50 places), le 27 août au matin et retour le 3 septembre au soir. Des excursions sont prévues sur place ainsi qu'un repas typique dans un endroit folklorique. Tous les participants de 1990 ont gardé un souvenir inoubliable de ces vacances dans un établissement où la qualité et l'accueil sont remarquables.

In Memoriam

Le Comité du Hainaut veut rendre un dernier hommage à Mme Tirot, de Lambusart, qui fut un membre fidèle et actif de la Ligue. Mme Tirot, dès les premières manifestations du Comité de Charleroi fut de toutes nos réunions et de toutes nos activités. Elle était la gentillesse même et nous lui garderons un souvenir ému mais serein. Hospitalisée en janvier pour maladie grave, elle s'en est allée, entourée de l'affection de toute sa famille et nombreux étaient ses amis à l'accompagner une dernière fois.

J.Mayence

Le Service Social de la région de Mons déménage. Voici sa nouvelle adresse :
La Résidence des Tours, Bloc 4, Studio 2
7011 Ghlin. Tél. : 065/84.02.48

Luxembourg

Si la neige a fait la joie des enfants et des skieurs, nous pensons surtout à tous ceux qui, bloqués chez eux par la maladie, doivent se sentir encore plus isolés en cet hiver rigoureux dont on avait perdu l'habitude. Nous leur souhaitons bon courage pour attendre les beaux jours qui leur

permettront de se déplacer plus facilement et nous avons prévu pour eux les activités de 1991.

Cela commencera, pour le Sud du Luxembourg, par l'après-midi à Signeulx, où les Dames de Vie Féminine nous accueilleront encore cette année avec leur gentillesse coutumière. La date n'est pas définitivement fixée: ce sera probablement le jeudi 18 avril.

Viendra ensuite la réunion de la Converserie, pour l'ensemble de la province, dans la seconde quinzaine de mai.

Enfin, la Semaine de la S.P. et l'Opération Chococlef prendront place du 13 au 22 septembre. Notre traditionnelle réunion avec ceux de Namur aura lieu le samedi 21 septembre... aux grottes de Han. Ce sera une première! Un de nos délégués, Mr de Sauvage, avec sa soeur atteinte de S.P., ont fait l'expérience: ils garantissent que le parcours est accessible aux chaises roulantes.

Comme d'habitude, les membres de la province recevront, avec chacune de ces manifestations, une invitation avec bulletin-réponse, où toutes les informations nécessaires leur seront données. Et nous souhaitons voir revoir très nombreux à ces différentes réunions.

Ch.de Briey

LIEGE

Natation

Le Service Social de Liège tient à votre disposition des renseignements **précis** concernant la possibilité de suivre des cours de natation encadrés par un moniteur à Liège Ville.

Seraing

Comme au mois de janvier de chaque année, nous nous sommes retrouvés à l'atelier d'ergothérapie (Tony de Clerck) de Seraing, pour notre petite fête de l'Épiphanie. C'était formi-

dable, nous y avons retrouvé notre ambiance si amicale si chaleureuse. Après l'élection de notre roi et de notre reine, nous avons eu une tombola qui a mis beaucoup d'ambiance et qui a rapporté un peu de sous pour notre caisse qui alimente notre petit budget. Nous n'avons pas arrêté de rire et de blaguer, cela nous a fait un bien énorme. Quel bel après-midi. Vivement l'année prochaine pour recommencer.

Mme Machiels

Des nouvelles du Comité

Mr Moureau a très vite rejoint le premier Comité de notre province. Aujourd'hui il nous quitte.

Toujours présent aux moments difficiles apportant sans condition son aide efficace et sa courtoisie.

Sa formation professionnelle de publiciste a beaucoup contribué aux récoltes de fonds nécessaires à la province.

Son imagination a été diversifiée: ventes publiques de meubles, concerts, jumping et sa dernière idée "géniale" proposée à la Baronne Moreau de Melen: la vente de chocolats. Mr Moureau contacte la firme Galler et pose les premiers jalons de l'Opération Chococlef.

Sans beaucoup connaître Mr Moreau, les S.P. lui doivent beaucoup. En effet, sans Opération Chococlef, qu'en serait-il de l'aide directe et indirecte que nous apportons aux malades.

Chacun de nous regrette vivement le départ de Mr Moureau, ses conseils judicieux et son bon sens.

Un tout grand merci lui est adressé de la part de tous.

J.M. du Fontbaré

Journée S.P. de la province:

La journée du samedi 25 mai sera consacrée à la visite du Zoo d'Anvers. Les informations pratiques seront adressées par lettre à chacun.

Brabant

In memoriam

Le 15 janvier 1991 à Bruxelles Mme Peemans s'est éteinte. Nous n'oublierons pas son dévouement inlassable à notre concert de gala annuel et cela depuis 15 ans. Nous assurons son mari et ses enfants de nos condoléances émues.

La Princesse Jean de Merode

une action qui porte ses fruits pour les amateurs de théâtre, pour les amateurs de lèche-vitrine ou les fans de bouquins...

Dans la Clef de décembre, nous vous annonçons que le Théâtre National offrait des places à tarif réduit à tous les S.P. et à leurs accompagnateurs pour autant que ces places soient réservées ou que les abonnements soient pris par l'intermédiaire de la Ligue Brabant. Cela reste bien sûr d'actualité et quelques Brabançons ont déjà bien profité de cet avantage. Nous avons également relevé quelques lacunes sur place (pas de toilettes adaptées, pas d'emplacement de parking) que nous avons signalées à la Direction du T.N et à la commune de St Josse. Côté toilettes, l'adaptation d'une toilette a été prévue pour chaque salle et sera réalisée dès la prochaine tranche des travaux d'aménagements entrepris cette saison, sans doute durant le 1er trimestre 91. Fin 1990, le Bourgmestre de St Josse nous annonçait qu'il allait installer 3 emplacements de parking réservés aux handicapés, aux abords immédiats du Théâtre National. Aujourd'hui, c'est chose faite : 3 emplacements de parking réservés aux handicapés attendent d'être occupés aussi souvent que faire se peut. Ils sont situés au coin formé par la rue Berthulot et la rue de Brabant, côté gauche de la voie (près de l'entrée des artistes du T.N.). Ceci fera pour une fois le bonheur des conducteurs voiturés (il n'y a pas de pilier en béton encombrant mais les trottoirs sont en moins bon état).

Accès aisé aussi vers City 2 (entrée par la rue Neuve) pour les amateurs de shopping, de bouquins etc...(traverser la place Rogier et utiliser les passages pour piétons pour traverser le boulevard; la marche a été remplacée par une inclinaison du sol). City 2 est en effet pourvu d'ascenseurs pour rejoindre les différents niveaux et des plans inclinés relient entre eux les dénivelés d'un même plateau. Mais notre enquête n'a pas été poussée assez loin ! reste une question en suspens : les cinémas UGC sont-ils accessibles aux voitures ?

Alors affaire à suivre...Suite au prochain numéro.

Le carnet rose du Brabant...

Charlotte Rotsart, secrétaire du Brabant, vient en effet de nous réserver une heureuse surprise prénommée Astrid ! Elle est née sans tambour ni trompette le 26 janvier 1991. Nous lui souhaitons de vivre plein de moments heureux avec ses parents et son grand frère.

Des changements en perspective au Service Social du Brabant...

Dès le 1er mai 1991, les horaires des permanences seront modifiés. Deux permanences seront toujours assurées chaque semaine au 02/735.86.21 (155 Av Plasky). La première, le **mardi de 9h 30 à 12h**. Vous continuerez à y retrouver Maggy Schroöder et Chantal Jacobs. Rappelons que Maggy a en charge l'ouest du Brabant wallon (la région Nivelles-Waterloo) et le sud-ouest de la région bruxelloise (Anderlecht- Jette). Chantal Jacobs, quant à elle, a en charge les francophones de la périphérie et les communes du nord est de la région bruxelloise (Bruxelles-St Josse).

La seconde permanence sera désormais assurée le **jeudi matin entre 9h 30 et 12h** par Mme Michette Debroux. Celle-ci remplacera Henri Vandersmissen. Elle aura en charge l'est du Brabant wallon (Ottignies-Jodoigne) et le sud-est de la région bruxelloise (Etterbeek-Woluwe). Nous l'accueillons avec beaucoup de plaisir et souhaitons que notre collaboration soit fructueuse.

Berthe Severain

Namur

Comité de Namur: 20e anniversaire

Vingt ans se sont déjà écoulés depuis la création, à l'initiative de Mme Delforge, du Comité Namur-Luxembourg. Et le temps parcouru permet de mesurer et d'apprécier à sa juste valeur la clairvoyance de l'initiatrice de cette décision. Aujourd'hui, deux comités indépendants et particulièrement dynamiques fonctionnent dans chaque province. Ils ont réussi à sensibiliser à l'action de la Ligue diverses couches de la population (milieux médicaux, aides familiales, enseignants, kinésithérapeutes, fonctionnaires, industriels...).

Parti de néant il y a vingt ans, ce mouvement regroupe aujourd'hui plus de 250 patients dans les deux provinces et nombreux étaient ceux de

la province de Namur, venus le 12 janvier dire leur satisfaction pour l'action accomplie en présence de la Présidente de la Communauté Française, Mme vander Straeten.

Sans tomber dans l'auto-satisfaction, disons seulement que les organisateurs avaient réussi, malgré le nombre de participants, à faire de cette réunion une grande fête de famille.

Aux membres du Comité qui organisèrent le splendide et délicieux buffet ainsi que l'animation musicale, à l'Ordre de Malte qui assura un service chaleureux, aux jeunes danseurs et danseuses qui exprimèrent en voiturette, leur joie de vivre, à nos assistantes sociales, à tous ceux qui, souvent dans l'ombre mais toujours avec empressement, assurèrent cette réussite, résumons en 3 mots ce qui leur a été dit ce jour là : Gratitude Reconnaissance Remerciements.

Suite en page 30

Ascom Autophon

Par sympathie

Quelques nouvelles

Une fois n'est pas coutume mais en ce début d'année, nous voudrions faire une rapide synthèse de notre activité 1990 en province de Namur. Nous pensons que cela répondra aux nombreuses questions qui nous sont posées.

Rappelons tout d'abord qu'à valoir sur l'Opération Chococlef 1989, nous avons versé en 1990, une somme de 800.000 Frs destinée à la RECHERCHE. cette somme, en accord avec le Groupe Belge d'Etudes a été attribuée au Professeur Syndic de l'Université de Louvain à un projet dont le contenu a été détaillé par le Professeur lui-même dans un numéro récent de la Clef.

Sur le plan de l'assistance sociale et de l'aide directe aux patients, notre Service Social a par-

couru plus de 8.000 km qui se sont traduits par 220 visites à domicile au cours desquelles furent évoqués et résolus les problèmes les plus divers: allocations familiales, allocation d'intégration, revenus de remplacement, information sur Télé-Assistance, aides familiales, possibilité de soins dentaires à domicile, inscription au F.N.R.S.H., intervention de l'ergothérapeute, adaptation de logements, achat de matériel (voiturette, lits, cannes...) et surtout guidance psychologique.

Outre les visites à domicile, notre Service Social a participé à de nombreuses réunions collectives de niveau soit récréatif (anniversaire, excursions) soit de détente (yoga) soit enfin de réflexion. Ces rencontres, remarquablement suivies ont une importance énorme. Elles apportent une certaine distraction, mais avant tout, elles permettent aux participants de se parler,

«SPORTSTER»

UN PUISSANT MOYEN DE TRANSPORT ELECTRONIQUE

Ce petit géant muni de deux batteries puissantes (sans entretien) vous emmène 60 km à 12 km/h.

Il vous assure une course sans heurts sur n'importe quelle surface: pelouse, gravier, sable et d'autres catégories de terrain.

- Une pression sur le levier de commande et c'est parti!
- Lâchez le levier de commande et le **SPORTSTER** s'arrête pile!
- Le siège peut pivoter de chaque côté et se verrouille automatiquement!
- Les accoudoirs rembourrés se relèvent vers l'arrière!

Démonstration chez vous sur rendez-vous
Renseignements: Tél.: 016/50.16.27

ZANDSTRAAT 1b - 3390 TIEL-WINGE



Importateur - Distributeur
Fauteuils roulants

MICHIELS

d'échanger les joies et les difficultés de la vie quotidienne et souvent d'y puiser des sources d'énergie pour vivre chez soi les moments plus difficiles.

Les thèmes les plus divers y ont été évoqués : technique de relaxation, aménagement du domicile en vue d'une plus grande autonomie, problématique des agents de la Fonction Publique atteints de S.P...

Ces différentes démarches à domicile ou collectives nous ont amené à intervenir financièrement sous les formes les plus diverses : dons, prêts, achat de matériel, adaptation du logement, aide

complémentaire aux interventions officielles. Pour la seule province de Namur, l'ensemble de ces interventions financières s'est élevé à environ 1.200.000 Frs.

Notre seul souci et notre objectif en 1991 sera d'étendre encore notre assistance sociale tant en profondeur que géographiquement (c'est à dire dans les coins les plus reculés de notre province) afin d'assurer cette permanence du contact et de la présence chaleureuse que demandent tous les patients.

S. Rocour J. Lebeau

Reconnaissance à la Ligue, au Service Social et au Comité de Namur

La Ligue, son Comité actif et une assistante sociale dynamique, Apportent à chaque personne atteinte, une aide spécifique.

Si cette affection neurologique de longue durée m'a interpellé,
Confiant et stimulé par une bénévoles, à la Ligue je me suis affilié.
L'assistante sociale à l'écoute, m'a offert ses services directement,
Elle m'a fournit une documentation utile et m'accompagne objectivement.
Répond à mes interrogations individuelles touchant tous les domaines,
Oriente ses actions en fonction de mes possibilités et de mes problèmes.
Souhaitant privilégier ses contacts, elle réfléchit en ma compagnie,
Et m'apprend à connaître et à vivre mieux l'évolution de ma maladie.

Entouré, j'accepte avec sérénité les choses que je ne peux changer,
Nécessaire, j'ai le courage de découvrir les choix que je dois adopter.

Pour les membres intéressés, la Ligue propose diverses réalisations,
La revue «La Clef» agenda trimestriel, journal d'information et de liaison.
Adaptation du logement, étudiée et conseillée par une équipe spécialisée,
Quelques activités pratiques, loisirs adaptés et rencontres organisées.
Un représentant, analyse nos démarches administratives et les transmet,
En assure le suivi, veille au respect de nos droits et défend nos intérêts.
Sachant que la Ligue peut m'aider, je désire participer à tous ses projets.

Je félicite le Comité à l'occasion de l'accueil à son vingtième anniversaire,
à tous et à chacun en particulier, j'adresse un merci sincère.

G.Defays



URGENT La Ligue S.P., Communauté Française, cherche **un emplacement**, éventuellement un garage, pour stocker du matériel tel que lève-personne, voiturettes etc... d'une superficie de 15 m2 environ situé de préférence dans la province de Namur. Téléphoner le matin au 02/733.17.95 (Eve Craenhals).

A vendre **couverts en argent** (800mg) comprenant :

- 12 cuillères à soupe
- 12 fourchettes
- 12 couteaux
- 12 cuillères à café
- 1 louche
- 1 grande fourchette à viande
- 1 grosse cuillère à sauce

Ces couverts sont à décoration fleurie, ont coûté 35.000 Frs et sont vendus 15.000 Frs. Ils n'ont jamais été utilisé et sont complets. Visites et renseignements sans engagement.

Tél: 041/33.50.80, Mme Zarros

A vendre **Amigo** état neuf avec :

- 1 bloc moteur de rechange
- 2 sièges (1 normal et 1 club)
- 1 train de roues arrières pour l'extérieur
- 1 chargeur
- 1 housse de protection
- 1 panier avec 1 sac

Valeur: 165.000 Frs; vendu 65.000 Frs. Tél: 041/42.63.50, lundi, mercredi, vendredi de 9h 30 à 11 h et tous les jours après 16h.

La Ligue S.P., Communauté Française, recherche des personnes capables de **traduire bénévolement** des petits textes du flamand vers le français et de l'anglais vers le français.

Tél: 02/733.17.95 Mme Craenhals.

A vendre **Fortress 2.000** 6 vitesses, phares avant et arrière, klaxon, panier, siège réglable en hauteur. 35 Km/h; excellent état. Prix: 70.000 Frs valeur: 143.000 frs Tél: 02/466.61.69 Mme Benoey

A vendre **Paire de rampes d'accès** en aluminium massif, inoxydable et antidérapant. Etat impeccable. Longueur (repliée): 1,30 m; (déployée): 2,57 m. Prix: 6.000 Frs. S'adresser à De Clerck. 30, Bd L. Mettewie 1080 Bruxelles. Tél: 02/427.12.14 ap 18h.

INVITATION... INVITATION... INVITATION... INVITATION... INVITATION...

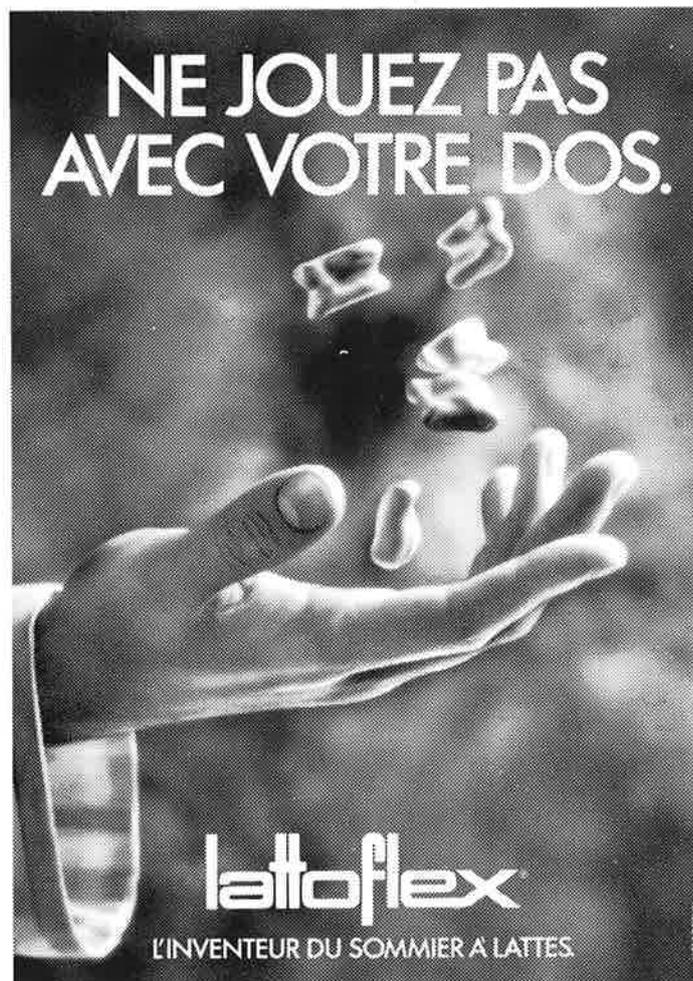
L'Ecole Supérieure d'Infirmier(e)s St. Pie X - Ste Camille,
située Rue du Marais n° 100 à 1000 Bruxelles
(annexée à la Clinique générale St. Jean)

vous invite à
la journée «Portes Ouvertes»
qu'elle organise le **samedi 27 avril prochain entre 10 et 14 heures.**

Visite de la clinique St. Jean, démonstrations de techniques de soins infirmiers...

Renseignements : 02/218.74.35

Mme Stinghambert - Vander Borgh, Directrice



Connaissez-vous les Charniaux ?

Certes, beaucoup de personnes savent qu'inlassablement, à longueur d'années, Louis Charniaux, accompagnée de Mme Charniaux, patiente S.P. a visité de très nombreux malades du Hainaut et d'ailleurs. Certes, on sait aussi qu'ils sont les initiateurs et les animateurs du goûter de Thuillies (20e édition) qui rassemble annuellement plus de 150 personnes et l'on n'ignore pas que Louis apporte encore sa collaboration au Comité S.P. de Charleroi. Mais peu de gens savent que cet homme paisible a été un grand, un très grand résistant et que Mme Charniaux a largement pris sa part du devoir patriotique accompli sous les dures années de l'occupation.

Louis Charniaux a fait son service militaire en 1934, au 2e chasseurs, mais bientôt à la mort de son père, il est le chef de famille et à la tête d'une exploitation agricole en Thudinie, dans cette contrée que l'on appelle "Pays de Liège", il ne sera donc pas mobilisé en 39-40 mais il partira en France en mai 40 à l'appel du gouvernement qui rameute les hommes de 16 à 35 ans. Son odyssée ne va pas très loin et il ne dépasse pas Aulnoye bombardée aux mains des Allemands.

À son retour dans la ferme familiale, Louis Charniaux aurait pu vivre paisiblement de son travail agricole, d'autant plus que ayant épousé Marie-Louise Vander Eecken, il est père de famille. Le destin devait en décider autrement.

Cette époque, à la campagne, tout le monde se connaît. Louis Charniaux est vite mêlé à une affaire de transport d'armes que les Français en retraite ont abandonné en 1940. De fil en aiguille, il abrite un résistant de la première heure, porteur d'un émetteur clandestin. En 1942, de nombreux prisonniers russes travaillent dans nos mines. Certains s'évadent et vivent en maquisards dans les bois et les campagnes. Parfois, ils sont jusqu'à 6 ou 7 à partager la table des Charniaux en tournante avec d'autres fermes hospitalières. Quelques-uns seront, hélas, repris par les Allemands et l'on ignore

leur sort. Par bonheur, le Russe "en pension complète" chez les Charniaux ne tombera jamais aux mains de l'occupant et après la guerre, il établira un contact épistolaire avec ses sauveurs. Mais les temps deviennent de plus en plus difficiles : la Gestapo sévit et arrête les résistants. A Thirimont, les Allemands tirent et blessent un homme qui tente de leur échapper. Il y parvient, malgré sa blessure, et c'est à Fontaine-Valmont qu'avec des complicités, il trouve refuge chez les Charniaux. Il est transporté clandestinement à l'hôpital de Charleroi pour y être soigné d'urgence, il reviendra ensuite chez eux et il y restera 2 mois jusqu'à complète guérison. Hélas ! il tombera glorieusement le 7 septembre 1944 dans un combat de la Libération. Le temps passe et tour à tour, Russes évadés et réfractaires viennent se cacher dans la ferme des Charniaux. En fin 43, un déserteur des cantons rédimés et un déserteur tchèque y passent quelques temps. Il sont arrêtés peu après; l'un deux sous la menace a-t-il parlé? Louis Charniaux en est convaincu. Le 21 mars, à l'aube, le domaine est cerné et Louis conduit à la prison de Charleroi. Il y restera quelques semaines et est condamné à 15 ans de travaux forcés. Le plus jeune frère de Mme Charniaux, lui aussi arrêté, sera relâché après 40 jours, faute de preuves, mais Louis est emprisonné à Cologne puis à Coblenze et enfin à Bochum avant d'être mis au travail de bagnard dans une usine de munitions à Dortmund, avec un régime de famine et de mauvais traitements. Au printemps 45, l'usine est bombardée et détruite. Retour à la prison de Bochum, libération par les Alliés, le 12 avril 1945 et joie du retour ! Après l'arrestation et la déportation de son mari, Mme Charniaux a encore servi courageusement en aidant un aviateur américain abattu qui put ensuite être pris en charge par une filière et sauvé.

Louis Charniaux est chevalier de l'Ordre de Léopold II avec palme. Il a la Croix de guerre avec palme, la médaille de la Résistance, celle du Prisonnier politique à 3 étoiles et la médaille de guerre 40-45 avec sabres croisés.

Quand on vous disait que vous ne connaissiez pas les Charniaux et leur conduite héroïque en 40-45 !.

J. Mayence

Ligue Belge de la Sclérose en Plaques

Communauté Française

Association sans but lucratif

Avenue Plasky, 142 B 7. 1040 Bruxelles.

Siège Administratif: Tél: 02/733.17.95. CB 068-2033180-87
(le matin de 9 à 13 heures)

Permanences sociales:

Brabant

Permanence: mardi et jeudi
de 9h30 à 12h.
Avenue Plasky, 155. 1040 Bruxelles
Tél. 02/735.86.21.
CCP 000-0666015-13

Hainaut

• Région de Charleroi
Permanence: jeudi de 9h à 12h
Direction Générale des Affaires Sociales
Rue de la Bruyère, 157. 6001 Marcinelle
Tél: 071/43.31.83

• Région de Mons
Permanence: jeudi de 9h à 12h
Résidence des Tours
Bloc 4, Studio 2 - 7011 Ghlin
Tél: 065/84.02.48

Liège

Permanences: lundi, mardi, vendredi (9-12h)
Place Emile Dupont, 9. 4000 Liège
Tél: 041/23.04.22 - CCP.000.0041473.54

Luxembourg

Permanence: mardi de 9h à 13h
Rue des Raines, 2. 5580 Rochefort
Tél: 084/21.45.89
CB: 267-0208969-50

Namur

Permanences: lundi de 9 à 12h
jeudi de 13h 30 à 16h 30
Tél: 081/74.16.30
Rue des Bas-Prés 66
5000 Namur - Salzinnes
CB: 250-0098441-71

Groupe logement

Permanence: mardi de 9h à 12h
Tél: 081/74.16.30
Rue des Bas-Prés, 66
5000 Namur - Salzinnes

Affiliation annuelle:

(donnant droit au périodique "La Clef")
300 Fb. A verser au compte: 068-2033180-87.
Nous remercions pour toute intervention
supérieure à ce montant.

Exonération fiscale:

La Ligue S.P., Communauté Française,
A.S.B.L., est autorisée à délivrer une attestation
fiscale pour tout don à partir de 1.000 Fb
(Affiliation de 300 Fb non comprise).

Ligue Nationale A.S.B.L., secrétariat: Avenue Plasky 173/B.11 - 1040 Bruxelles
Tél: 02/736.16.38

Centres spécialisés:

Centre national de la Sclérose en Plaques
Vanheylenstraat, 16, 1820 Melsbroek
Tél: 02/751.80.30

Centre neurologique de Fraiture
4557 Fraiture
Tél: 085/51.19.61 ou 62

INDUSTRIAL PRINTING

MEULEMANS

P.O.S. & PACKAGING

**170 collaborateurs à votre service
pour la conception et la production de:**

**Boîtes pliantes
Cartes blister
Pancartes et affichettes
Présentoirs de comptoir
Matériel PLV
(mobiles, shelves, chevalets)**

Impression offset sur papier et carton compact

**Contre-collage sur
carton compact et microcannelure ondulée**

Découpe et façonnage



S.A. MEULEMANS N.V.
BD INDUSTRIEL/INDUSTRIELAAN, 115 - B - 1070 BRUXELLES/BRUSSEL
TEL: 02/526 27 11 - FAX: 02/526 27 00 - TELEX: 23909